



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 juin 2008

Original : français

Lettre datée du 11 juin 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Djibouti auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint, une lettre qui vous est adressée de la part du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de Djibouti, Mahamoud Ali Youssouf, concernant la situation entre Djibouti et l'Érythrée (voir annexe).

(Signé) Roble **Olhaye**



**Annexe à la lettre datée du 11 juin 2008 adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de Djibouti auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire part de la récente évolution de la situation à la frontière entre Djibouti et l'Érythrée au Ras Doumeira, à la frontière nord de la République de Djibouti.

Dans la matinée du mardi 10 juin 2008, les Forces armées érythréennes ont lancé des attaques à l'arme légère et lourde en direction des positions de l'armée djiboutienne sans aucune justification, démontrant ainsi le caractère belliqueux du Gouvernement érythréen et sa volonté de déstabilisation de la région.

Le Gouvernement de la République de Djibouti estime que cet acte d'agression intervient au moment où les discussions entre les différentes parties somaliennes qui participent aux pourparlers de paix à Djibouti ont abouti à la conclusion d'un accord de paix.

Par conséquent, compte tenu de la gravité de la situation à la frontière, le Gouvernement de la République de Djibouti demande la tenue d'urgence d'une réunion du Conseil de sécurité pour faire cesser l'agression des Forces armées érythréennes.

Le Ministre des affaires étrangères
et de la collaboration internationale
(*Signé*) Mahmoud Ali **Youssef**